

—Une dépêche télégraphique disait, il y a déjà une quinzaine de jours :

M. Pichon; ministre de France à Pékin, exige de la Chine une indemnité, la punition des fonctionnaires et le rétablissement des missionnaires à la suite des attentats récents contre les missions françaises.

Le gouvernement chinois se propose d'envoyer contre les rebelles du Szé-Chuan, 5000 soldats exercés à l'européenne.

Une dépêche plus récente annonce malheureusement que le P. Delbruck, un Belge, aurait été massacré.

COLOMBIE.—Nous avons la joie profonde d'enregistrer un acte émanant d'un gouvernement et reconnaissant officiellement la royauté sociale de Jésus-Christ. C'est au peuple colombien que nous devons cette joie.

Le peuple de Colombie, par la voix de ses représentants, a répondu à l'appel du Souverain Pontife conviant l'univers catholique à célébrer par un solennel hommage à Jésus Rédempteur, la fin du siècle présent et le début du siècle prochain. Il y a répondu de façon grandiose.

Le congrès colombien a adopté le décret suivant, qui rappelle les jours hélas ! disparus de Garcia Moreno :

ARTICLE PREMIER.—La République de Colombie à la fin du siècle dans lequel commença sa vie de nation libre et souveraine, accomplit le devoir de reconnaître d'une manière catégorique l'autorité divine sociale de Jésus-Christ, et de le remercier de tous les bénéfices qu'elle a reçus de lui ; elle le fait par la présente loi.

ART. 2.—Comme témoignage de cette reconnaissance, comme symbole de la gratitude nationale et pour perpétuer la mémoire de cet acte du Congrès par lequel se manifeste le sentiment le plus fort et le plus profond des peuples de Colombie, il sera élevé un monument, qui, après accord pris avec l'autorité ecclésiastique, sera érigé dans l'église cathédrale de Bogota.

ART. 3.—Une copie de la présente loi sera présentée à S. E. le délégué apostolique, et une autre sera envoyée à S. S. le pape Léon XIII par l'entremise de M. le ministre de la République près le Vatican, comme gage d'adhésion des Colombiens au Vicaire du Christ.

Le ministre de Colombie près le Vatican a, ces jours ci, remis au Souverain Pontife un exemplaire de ce décret qui a dû réjouir profondément le cœur du vieux Pape.

23 janvier 1899.